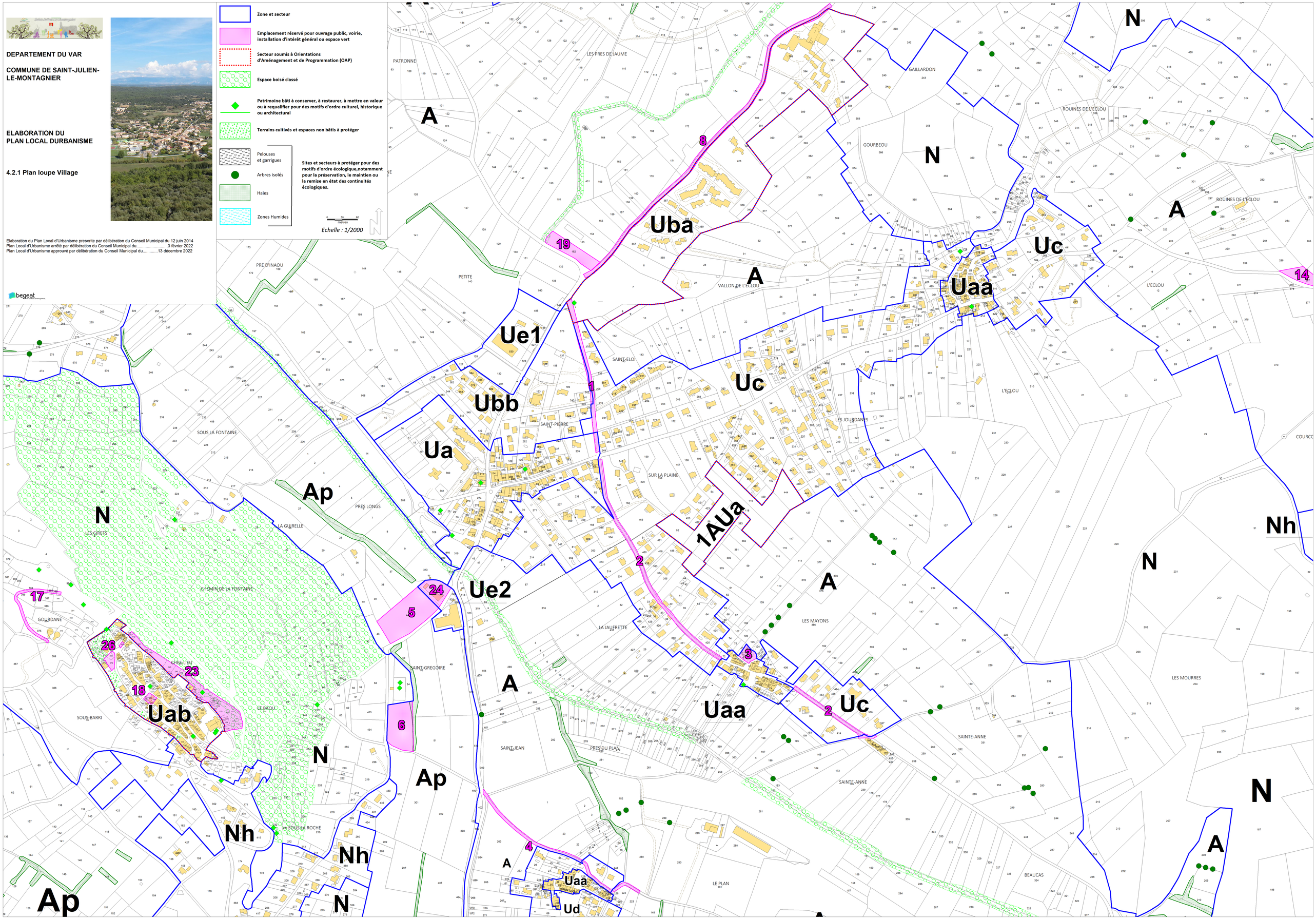

DEPARTEMENT DU VAR
COMMUNE DE SAINT-JULIEN-LE-MONTAGNIER
ELABORATION DU PLAN LOCAL DURBANISME
4.2.1 Plan loupe Village
Elaboration du Plan Local d'Urbanisme prescrite par délibération du Conseil Municipal du 12 juin 2014
Plan Local d'Urbanisme arrêté par délibération du Conseil Municipal du.....3 février 2022
Plan Local d'Urbanisme approuvé par délibération du Conseil Municipal du.....13 décembre 2022
begeat
Zone et secteur
Emplacement réservé pour ouvrage public, voirie, installation d'intérêt général ou espace vert
Secteur soumis à Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)
Espace boisé classé
Patrimoine bâti à conserver, à restaurer, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural
Terrains cultivés et espaces non bâtis à protéger
Pelouses et garrigues
Arbres isolés
Haies
Zones Humides
Sites et secteurs à protéger pour des motifs d'ordre écologique,notamment pour la préservation, le maintien ou la remise en état des continuités écologiques.
0 30 60 metres
Echelle : 1/2000
Uba
Ue1
Ubb
Ua
Ap
N
Ue2
Uab
Uaa
Uc
1AUa
Ud
Nh
A
PATRONNE
LES PRES DE JAUME
GAILLARDON
GOURBEOU
ROUINES DE L'ECLOU
PRE D'INAOU
PETITE
VALLON DE L'ECLOU
SAINT-ELOI
SAINT-PIERRE
SOUS LA FONTAINE
PRES LONGS
LA GUIRELLE
LES CIRETS
CHEMIN DE LA FONTAINE
GOURDANE
CHEF-LIEU
SOUS-BARRI
LE BAOU
SAINT-GREGOIRE
SAINT-JEAN
PRES DU PLAN
SOUS LA ROCHE
SUR LA PLAINE
LES JOURDANES
L'ECLOU
LA JAUFRETTE
LES MAYONS
LES MOURRES
SAINTE-ANNE
LE PLAN
BEAUCAS
1
2
3
4
5
6
8
14
17
18
19
23
24
26